



Union Fédérale des Retraités

La lettre d'infos militantes de l'UFR

N° 1



Bonjour les camarades.

Nous vous présentons cette nouvelle petite 'Lettre d'infos militantes de l'UFR. Nous ferons tout pour qu'elle puisse être suivie de nombreuses petites sœurs sur une fréquence trimestrielle.

Depuis quelque temps nous sommes conscients que l'UFR, qui est pourtant très active et vous êtes nombreux à le savoir et à le constater, souffre pourtant d'une insuffisance de sa communication. Nous devons tisser un lien plus régulier et plus dynamique avec nos bases, avec nos adhérent.es. Nous avons donc décidé de nous adresser à vous par ce support qui relatera les actions, nos interventions, nos positions et nous espérons des événements fraternels et festifs.

C'est ainsi que vous retrouverez en page 2 un article sur la remise de médaille à Paulette et à Freddy pour souligner leur engagement et leur fidélité à la CGT. Bel exemple que nous donne Paulette de continuité syndicale. Avec une telle vitalité, Paulette nous montre que la CGT aide à rester jeune et que la cotisation devrait être remboursée par la sécurité sociale (ceci n'est pas encore une revendication...). Toutes et tous les camarades présents garderont un super souvenir de cette cérémonie.

Bien sûr, l'UFR ne fait pas que la fête et place aux actions que vous découvrirez au fil des pages.

Bonne lecture.

DES MOBILISATIONS SOCIALES ET CITOYENNES QUI SE MULTIPLIENT

Le mardi 9 octobre, dans toute la France, le 9 octobre, 300 000 salariés, étudiants, demandeurs d'emploi et retraités ont manifesté contre une politique qui creuse les inégalités, prenant aux pauvres pour donner aux riches. Toutes et tous se sont retrouvés pour exiger l'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux, l'arrêt de la casse des services publics (santé, éducation, transports, formations...) et de la sécurité sociale.

Depuis, d'autres mobilisations importantes ont eu lieu, « pour changer le système et pas le climat » en particulier. À l'heure où le gouvernement s'effondre dans les enquêtes d'opinion, la contestation sociale se renforce. Des alternatives sociales sont possibles et urgentes, la dynamique unitaire et la mobilisation de tous-tes peut changer la donne.



Le jeudi 18 octobre, dans tous les territoires étaient organisés des manifestations, des rassemblements en direction des pouvoirs publics et des députés. La colère des retraités ne faiblit pas. Après la hausse de la CSG, ce sont de nouvelles attaques contre leur pouvoir d'achat qui se profilent. Les orientations contenues dans le projet de financement de la Sécurité sociale concernant l'avenir des retraites seront lourdes de conséquences sur le pouvoir d'achat des retraités.

JOURNÉES D'ÉTUDE SUR LA RETRAITE, LA PROTECTION SOCIALE ET LA CONTINUITÉ SYNDICALE EN TERRITOIRE

L'UFR se déplace en territoire à la demande des CSD, des USD, des syndicats afin de faire une journée d'étude sur les retraites, la protection sociale et la continuité syndicale. Cette journée s'adresse tant aux retraités qu'aux actifs.

18 septembre 2018 à Niort

La journée de formation à Niort organisée par la CSD a été une journée riche en débats et en émotion. En effet, la direction fédérale de l'UFR en a profité pour remettre une médaille de 50 ans de syndicalisme CGT à Paulette FRECHET 98 ans, qui a toujours bon pied bon œil et à Freddy Bergeron, fidèle parmi les fidèles. Cette journée a bénéficié d'une couverture médiatique exceptionnelle qui a fait la une de la Nouvelle République et d'un article dans le Courrier de l'Ouest.



10 octobre 2018 à Aubagne

La CSD d'Aubagne a accueilli l'avec beaucoup de chaleur même si la météo ne s'y prêtait pas. Les échanges ont été très fructueux et les camarades ont posé beaucoup de questions sur la future réforme des retraites. Il est évident que l'inquiétude est palpable sur cette réforme qui annonce un changement de société.

SÉCURITÉ SOCIALE RACKETTÉE PAR ... L'ÉTAT !



Après des années de déficit organisé par le racket sur les cotisations sociales (des dizaines de milliards d'euros d'exonération accordée pour créer des emplois...), le retour à l'équilibre des comptes de la sécu s'est fait au prix du renoncement aux soins par 38% des patients, 64% chez les plus modestes.

Le racket sur l'argent de la sécu va se poursuivre : les entreprises vont bénéficier d'un gain de trésorerie de 20 milliards d'euros dès 2019 par la suppression totale des cotisations pour les salaires au SMIC.

Le gain de pouvoir d'achat lié à la suppression de cotisations sociales est un faux semblant : à terme, cet argent en moins pour la sécurité sociale obligera chacun à se tourner davantage vers les mutuelles, les complémentaires et les assurances privées. Comme le reste à charge 0 (rebaptisé 100% santé) qui sera, en réalité, supporté par les assurés, à travers la hausse des cotisations des complémentaires.

Macron veut même utiliser les excédents de la sécu pour diminuer le déficit de l'État sur le dos des assurés.

L'exonération des cotisations sociales sur les heures supplémentaires ne sera pas compensée par l'État auprès de la Sécu.

Pour Macron, il s'agit d'assécher peu à peu le financement de la sécurité sociale, organisme dont le financement était garanti par les cotisations et qui apportait une protection à chacun face aux aléas de la vie. L'objectif est de remplacer cette conquête sociale par un système étatique d'aide à minima offrant aux assurances privées un marché qui leur échappait.

LES FEMMES ET LA RETRAITE



Les inégalités entre hommes et femmes persistent, autant sur les rémunérations, que sur le déroulement des carrières et les interruptions pour élever les enfants, etc. La pension moyenne des femmes est de 1 165 euros, contre 1 749 euros pour les hommes. Une retraitée sur trois touche une pension totale inférieure à 700 €. La moitié des retraitées touche une pension inférieure à 1 000 euros. Deux retraités pauvres sur trois sont des femmes. Il existe donc une discrimination au moment de la liquidation de leur retraite, qui reste inférieure de 38% à celle des hommes.

Les réformes successives des retraites de 1993 à ce jour ont amplifié le phénomène de « pauvreté » chez les femmes retraitées :

- Décote pour les femmes ayant travaillé à temps partiel,
- Suppression d'une année par enfant pour les femmes ayant travaillé dans les services publics,
- Plafonnement de la majoration pour 3 enfants (ou + nés depuis 2010) à 1 000 euros par an pour les retraites Agirc et Arrco,

- Fiscalité : imposition de la majoration pour 3 enfants, perte de la 1/2 part pour les personnes n'ayant pas élevé seules leurs enfants, etc.
- Évolution sociétale : ni le pacs, ni le concubinage ne donnent droit à pension de réversion, or les projections donnent que seules 4 femmes sur 10 de la génération 1970 seront toujours mariées à leur départ en retraite.

ALORS QUELLES SOLUTIONS ?

Le bien-être et le bien-vivre des femmes retraitées passent par la reconnaissance de droits fondamentaux tels que :

- Le droit à la parole,
- Le droit à la santé,
- Le droit à une retraite décente,
- Le droit au maintien de son pouvoir d'achat,
- Le droit aux loisirs,
- Le droit à la qualité de la vie tout simplement.

Tout un programme ... Il est évident que le défi est toujours à relever et que les obstacles restent nombreux.



L'activité de l'UFR à venir :



Le bureau fédéral a réaffirmé que l'UFR, doit être invité dans toutes les instances de la fédération, pôles, collectifs, secteurs ou l'UFR peut apporter son expertise et/ou les intérêts des retraité.e.s doivent être défendu.e.s :

- Pôle revendicatif
- Pôle qualité de vie syndicale
- Secteur international
- Secteur Communication : Guide et Service public pour des articles réguliers
- Collectif Élections professionnelles
- Collectif Protection sociale et retraite
- Collectif Activités sociales



Participation de l'UFR à l'activité de l'UCR :

- Collectif formations UCR
- Collectif international (Didier)
- Qualité de vie syndicale de l'UCR
- Réunions mensuelles UCR
- Participation au comité général de l'UCR : mandatement de l'UFR.



Calendrier d'activités pour la fin d'année

- 27 novembre – bureau de l'UFR
- 28 novembre – Commission nationale + référents
- 10 et 11 décembre – Comité général de l'UCR
- 18 décembre – bureau de l'UFR